PCAET



- information des collectivités en PdL

- enjeu bâtiment, territorialisation

Commission Rénovation habitat privé, Nantes, 21 Nov. 2017



Les PCAET: textes

- Code env : L222-1, R221-1 et R229-49 à -54
- D-2016-849 du 28 juin 2016
- Arrêté du 07/08/2016
- Note du 6/01/2017

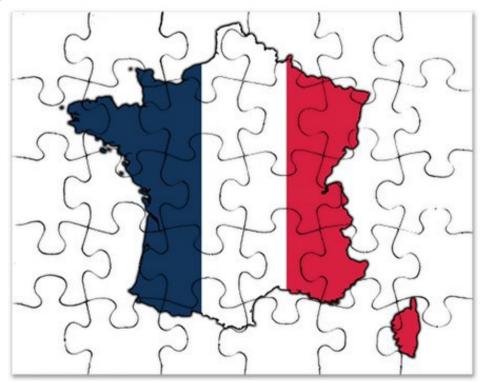




Les PCAET: rappels

EPCI > 20 000 habitants, éventuellement SCOT

Le diagnostic est territorial





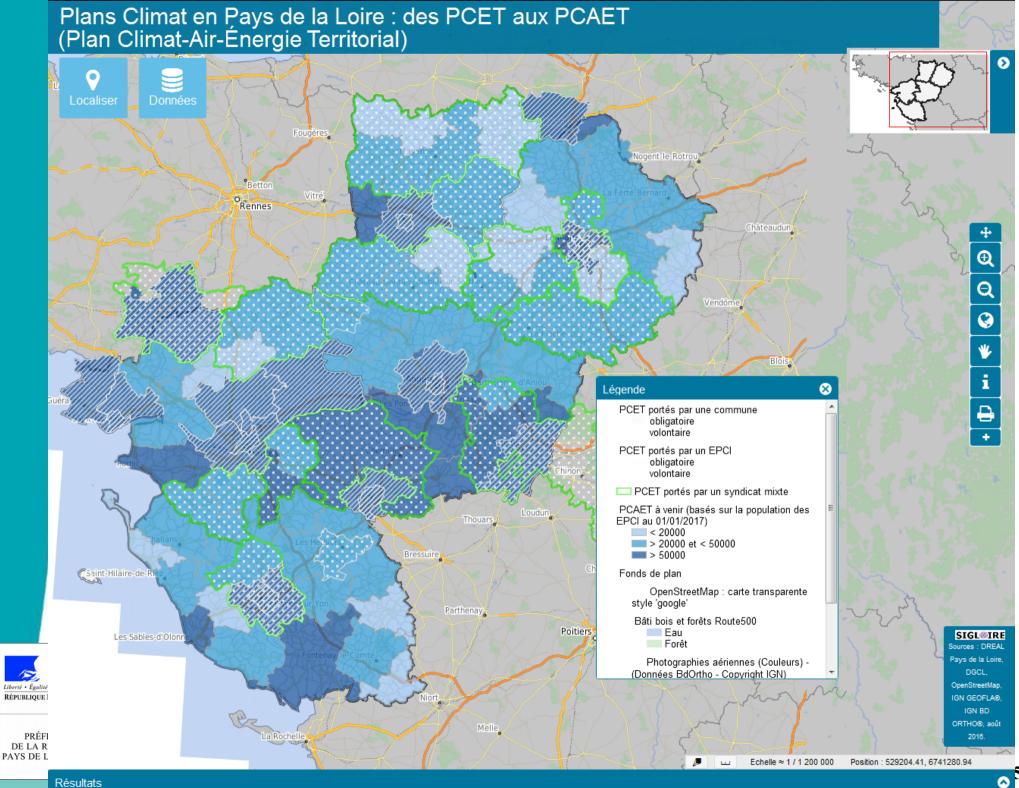


Le bon PCAET?

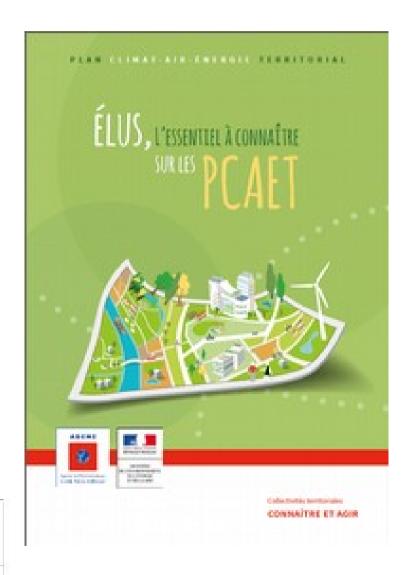


La transition énergétique à l'échelle de l'EPCI = « mini SRCAE »





Les PCAET: méthodo







Le PCAET: rappels

- Il traite de l'ensemble des secteurs d'activité du territoire (Bâtiment, Transport, Agriculture yc forêt, biomasse, Industrie yc Energie, Déchets)
- Le PCAET comprend :
 - Un diagnostic,
 - Une stratégie territoriale
 - Un plan d'actions,
 - Un dispositif de suivi et d'évaluation



Le bon PCAET?

Concertation adaptée

Cohérence stratégie – plan d'actions

Suivi et évaluation : indicateurs pertinents





Le PCAET: enjeux régionaux



www.dropec.fr



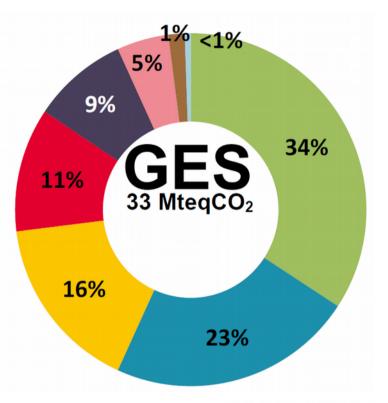
SRCAE (+ SNBC)

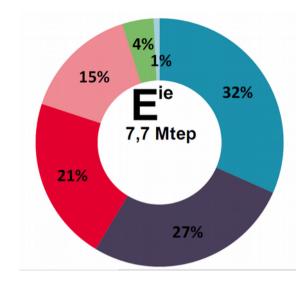






Le PCAET: enjeux régionaux





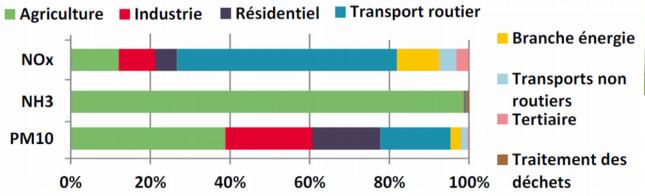








Figure 4 : répartition des émissions de polluants par secteur (2014)

Le DROPEC



www.dropec.fr

Fiche Territoriale de la CC Contre Mauges - Air Pays de la Laire - 16/11/2016

Fiche territoriale de la Communauté du Centre Mauges



Cette fiche territoriale dresse le bilan et l'évolution des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des polluants atmosphériques de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI).

Les chiffres présentés ici sont issus de la 4'er version de l'inventaire BASEMIS® développé par Air Pays de la Loire.

Les résultats BASEMIS® sont reportés conformément au format PCAET imposé par le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et l'arrêté du 4 août 2016.

Carte d'identité du territoire





Répartition de la population dans le zonag-(en nombre d'habitants)

[385,1223) [1223,1372] [1372,1989] [1989,2691)

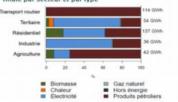
La liste des communes [1-11] est détaillée à la fin de ce document

Nombre d'habitants	% de la population régionale	Superficie (en km²)	Nombre de communes	Nombre de logements	% des logements régionaux
24 602	0.67	247	11	10 042	0,54

Consommation d'énergie

En 2014, 384 GWh ont été consommés sur le territoire (soit environ 0.4 % de la consommation d'énergie finale en région Pays de la Loire). Le secteur Résidentiel est le principal poste de consommation energétique sur le territoire. L'électricité constitue l'énergie la plus consommée dans ce secteur. Au niveau régional, les deux principaux secteurs consommateurs sont le transport routier et le résidentiel. Les produits pétroliers et autres (charbon, déchets...) constituent l'énergie la plus consommée.

Répartition de la consommation d'énergie finale par secteur et par type

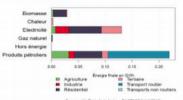


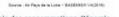


Répartition de la consommation d'énergie

Source : Air Pero de la Loire - BASENASIO VA/201

Consommation d'énergie finale par type et par secteur en GWh







Méthodologie

finale par secteur

Les Combustoiles pris en Compte pour essimer les énergies consommées sont les suivants : l'élelectricité, la chaleur, la biomasse, le gaz naturel et les produits pétroliers et autres combustibles (déchets, charbon, ...). Afin d'être exhaustif dans l'estimation des consommations, une catégorie hors énergie existe également. Les données sont fournles à climat réel, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas corrigées des variations climatiques.

Les consommations d'énergie sont dites finales car elles correspondent à la consommation des utilisateurs finaux, effectivement consommée (essence à la pompe, ...). Ainsi, les établissements de production et de distribution d'énergie ne sont pas pris en compte dans les données de consommations.

Evolution des consommations d'énergie finale entre 2008 et 2014

- 20,17%



Fiche Territoriale de la CC Centre Mauges - Air Pays de la Laire - 16/11/2016

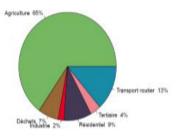
page 4/8

Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

En 2014, les émissions de gaz à effet de serre du territoire s'élèvent à 225681 tonnes équivalent CO, (soit 0.7% des émissions régionales de GES). Le secteur Agriculture constitue le premier secteur émetteur sur le territoire, suivi par le secteur Transport routier et le secteur Résidentiel.

Au régional, le principal émetteur est le secteur Agriculture.

Contribution des secteurs aux émissions de GES

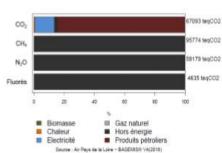


Source : Air Pays de la Loire - BASEMIS® V4(2016)

Evolution des émissions de GES entre 2008 et 2014

- 11,65%

Répartition des émissions de GES issues de la combustion, en fonction du combustible



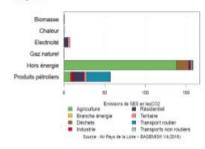
Méthodologie

L'inventaire BASEMIS® comptabilise les émissions au niveau du territoire où elles sont produites (SCOPE 1) et également les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur et de vapeur nécessaires aux activités du territoire (SCOPE 2).

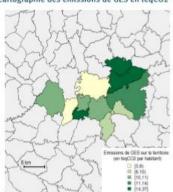
Les 7 GES retenus actuellement dans le protocole de Kyoto (CO,, CH,, N,O, HFC, PFC, SF, et NF, sont pris en compte à ce jour dans l'inventaire RASEMIS®.

L'équivalent CO, désigne le potentiel de réchauffement global (PRG) d'un gaz à effet de serre (GES), calculé par équivalence avec une quantité de CO, qui aurait le même PRG. Les PRG utilisés dans cette fiche sont : CO,=1, CH,=28 et N,O=265, tels que préconisés par le guide PCIT.

Emissions de GES par type et par secteur en teqCO2



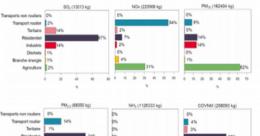
Cartographie des émissions de GES en teqCO2



Emissions de polluants atmosphériques

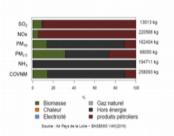
Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire s'élèvent en 2014 à 13013 kg pour le dioxyde de soufre (SO), 220568 kg pour les oxydes d'azote (NOA), 162404 kg pour les particules fines avec un diamètre inférieur à 10µm (PM.), 68050 kg pour les particules fines avec un diamètre inférieur à 12µm (PM.), 1126333 kg pour l'ammoniac (NH) et 258093 kg pour les Composé Organiques Volatiles Non Méthanique (COVNM). La part d'émissions de chaque secteur d'activité sur le territoire varie en fonction du nolluant considéré.

Emissions de polluants par secteur d'activité





Répartition des émissions de polluants en fonction du combustible



Méthodologie

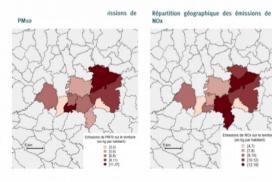
Les polluants pris en compte dans l'arrêté relatif au plan climat-air-énergie territorial du 28 juin 2016 sont les su'unsta: se dioxyde de soufre (SO.), les oxydes d'azote (NOx), les particules fines (PM., PM., J. l'ammoniac (NH.) et les composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM).

page 5/8

Ces polluants sont issus de diverses sources et impactent aussi bien l'environnement (pluies acides, contribution indirecte au réchauffement climatique) que la santé (troubles respiratoires, cardio-vasculaires et effets cancérigènes).

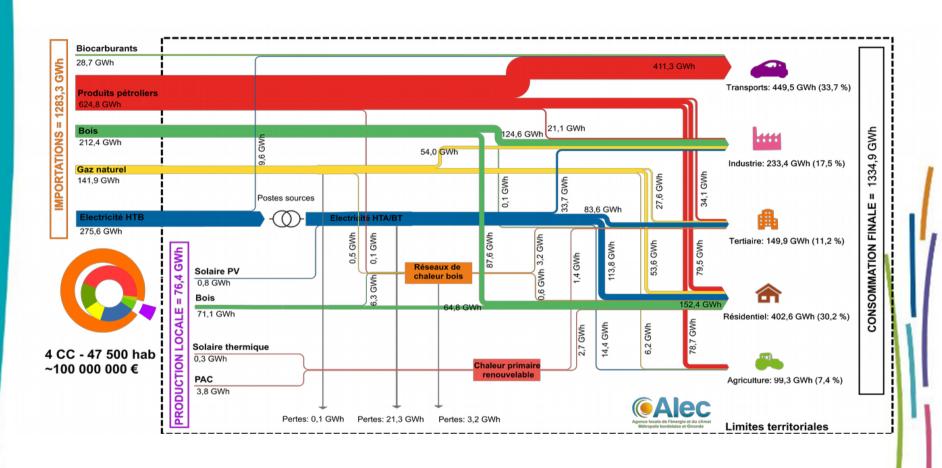
Comme pour les émissions de GES, les émissions de polluants sont comptabilisées où elles sont produites en kilogrammes.



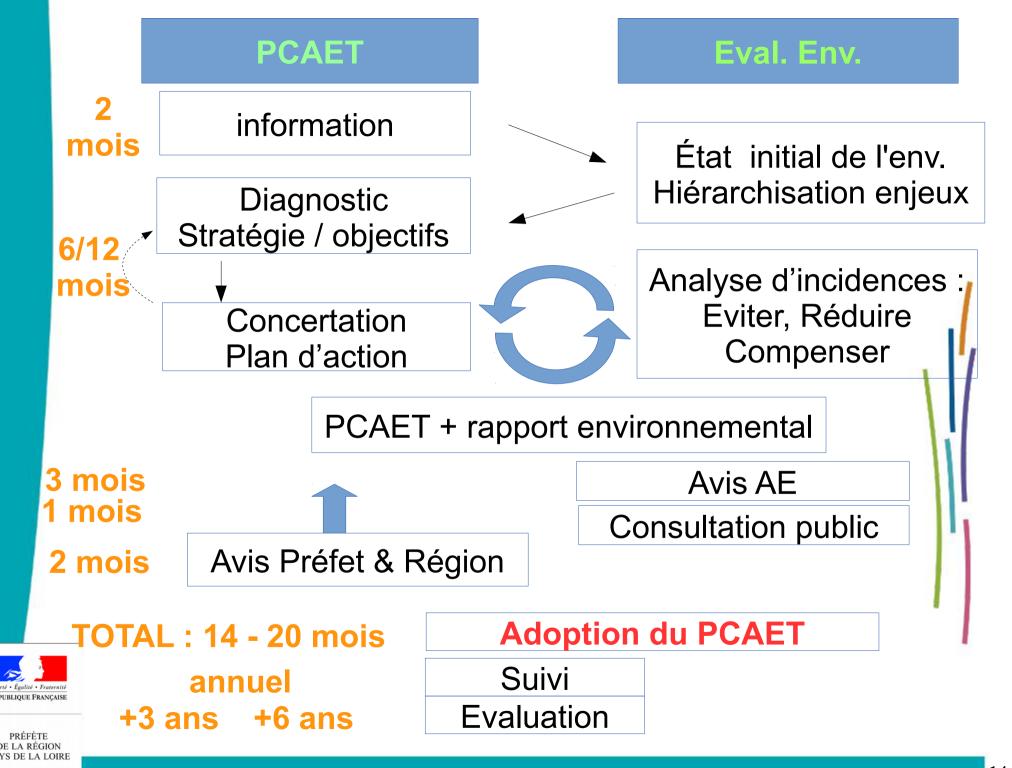




L'énergie dans les territoires







PAC & Note d'enjeux

- Porter à connaissance générique
- Note d'enjeux : territorialisation
 - Contextualiser
 - Prioriser
 - Transversalité

Servira de support pour l'avis du préfet de région.



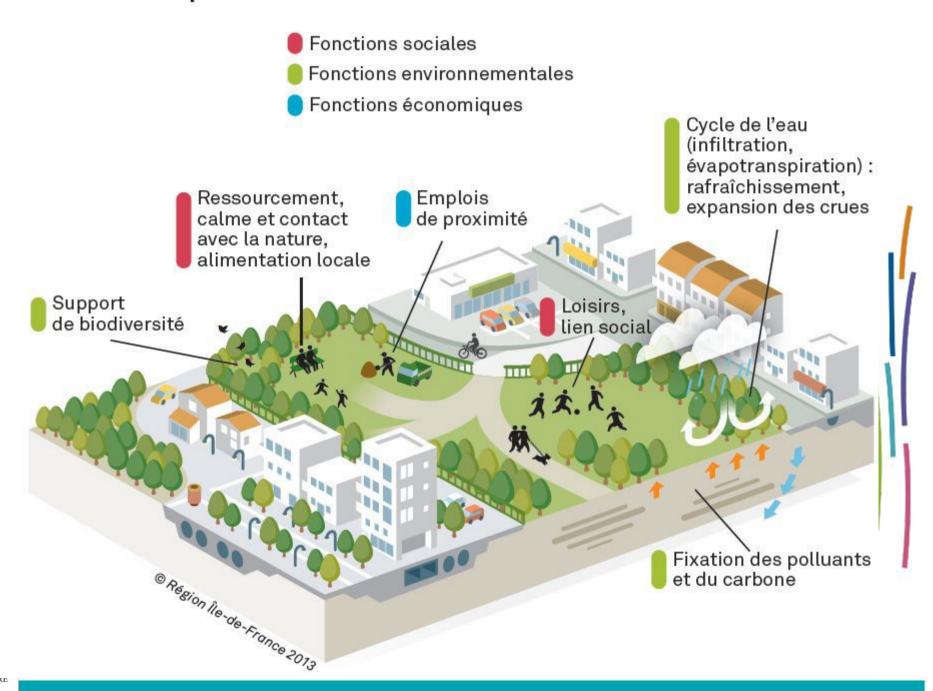


PAC & Bâtiment

- Incitation PLU ambitieux en EnR + performance énergétique
- Matériaux biosourcés
- ICU et végétal en ville (Trame V&B)
- Exemplarité de la collectivité



Les fonctions des espaces ouverts urbains



Note d'enjeux & Bâtiment

- Préparées par les DDTM
- Note d'enjeux : territorialisation
 - Contextualiser
 - Prioriser
 - Transversalité



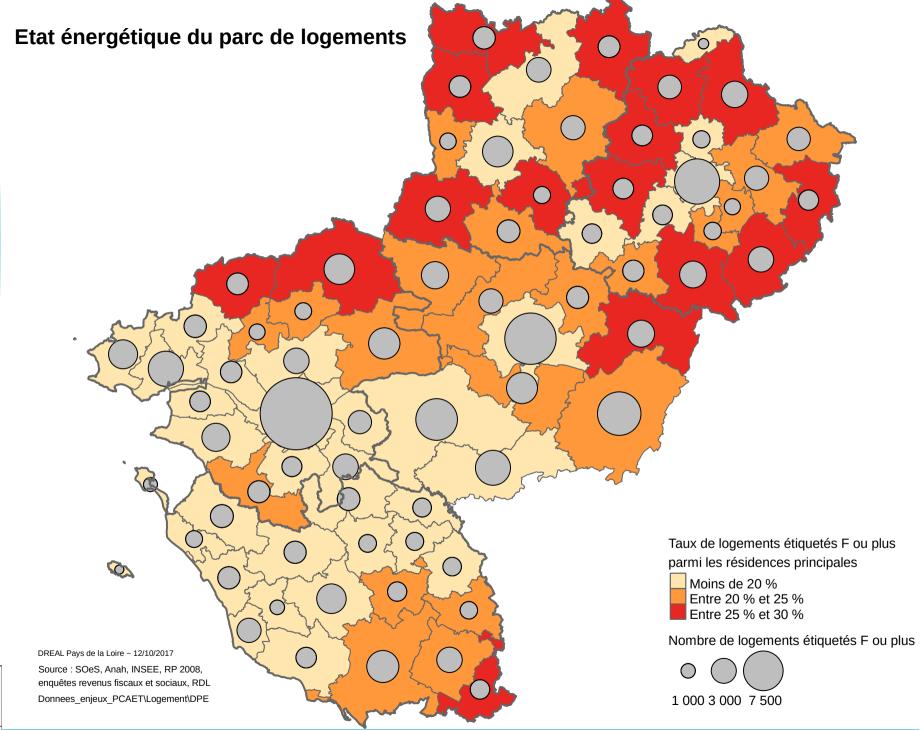


La méthode proposée

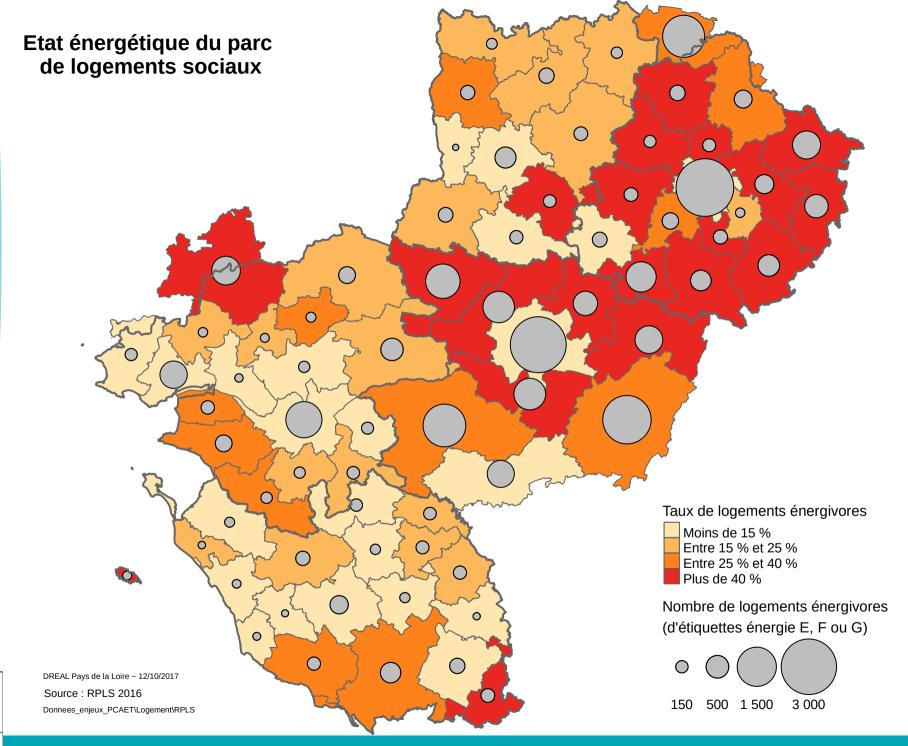
ces 9 grandes familles d'enjeux :

- ont fait l'objet d'un atlas cartographique
- 31 cartes assorties de messages
- révélant d'un point de vue statistique les enjeux des EPCI
- seuils proposés adaptable au contexte
- de la DDT
- du territoire

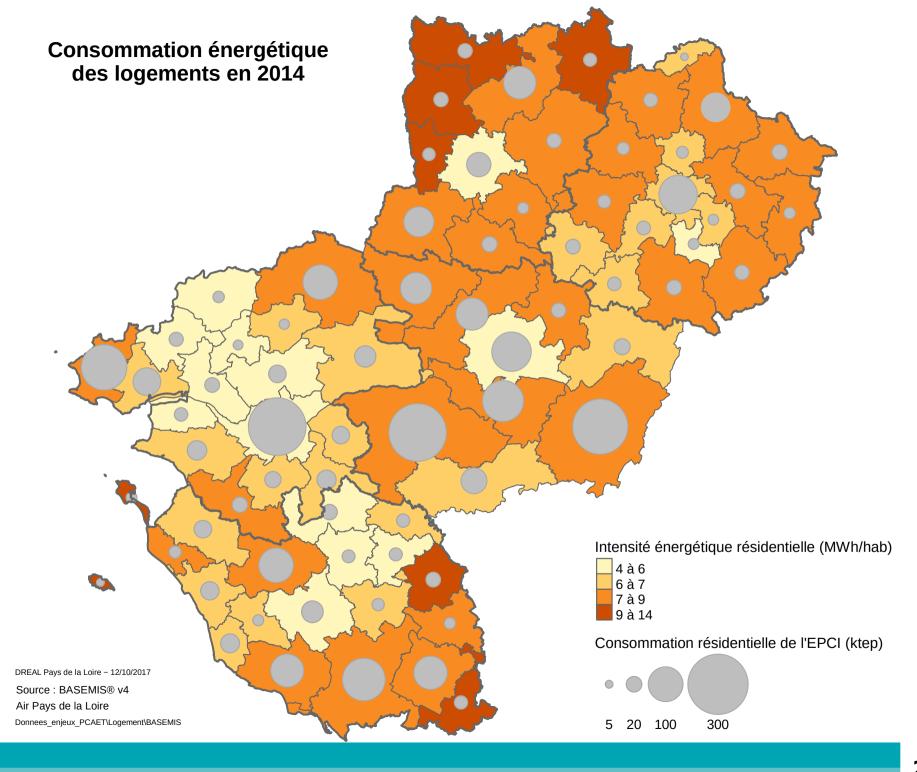




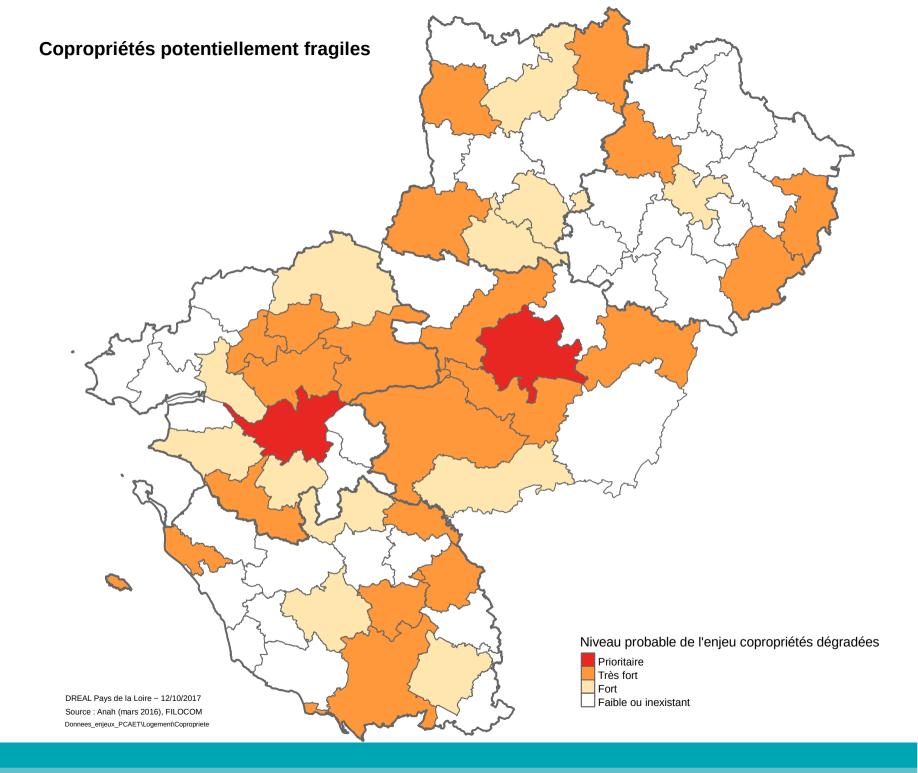




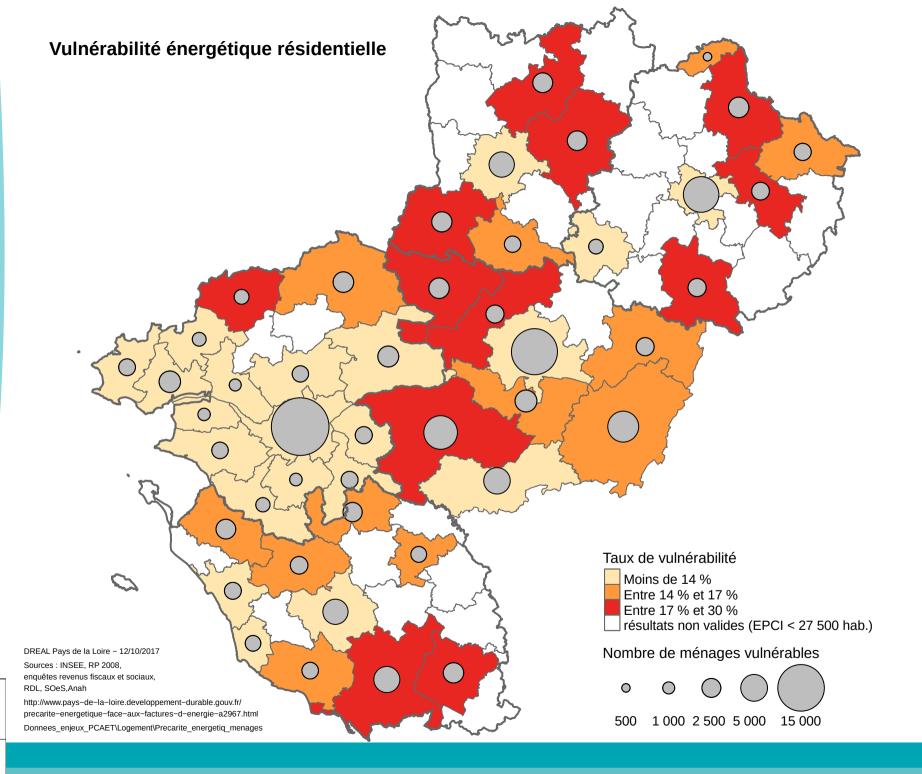








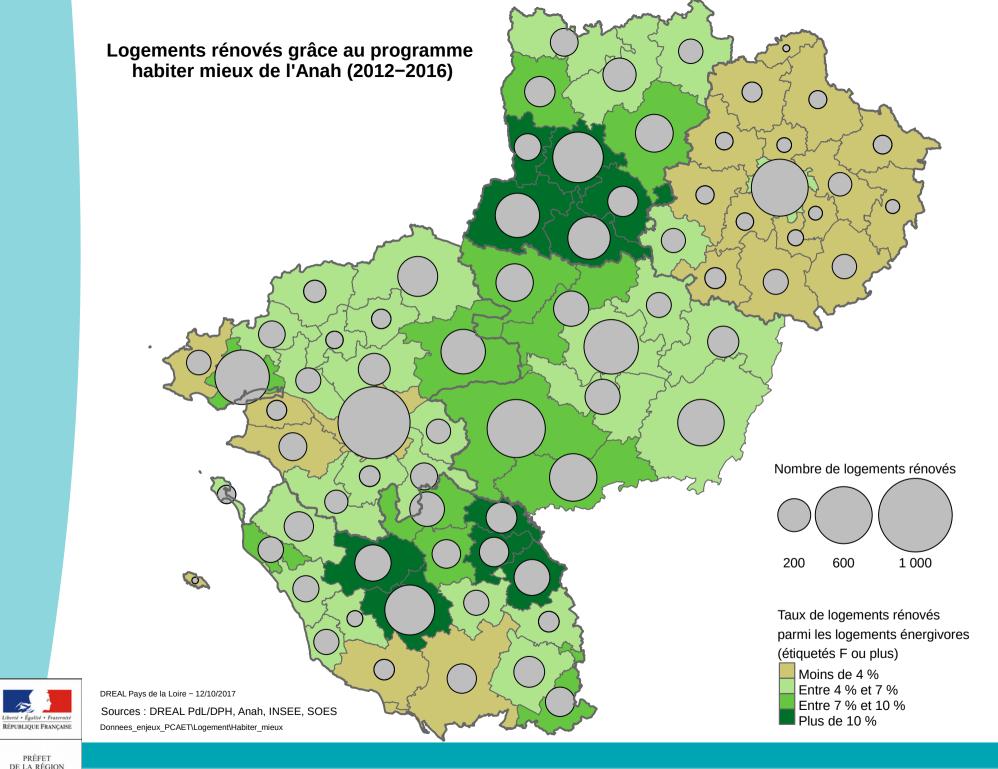


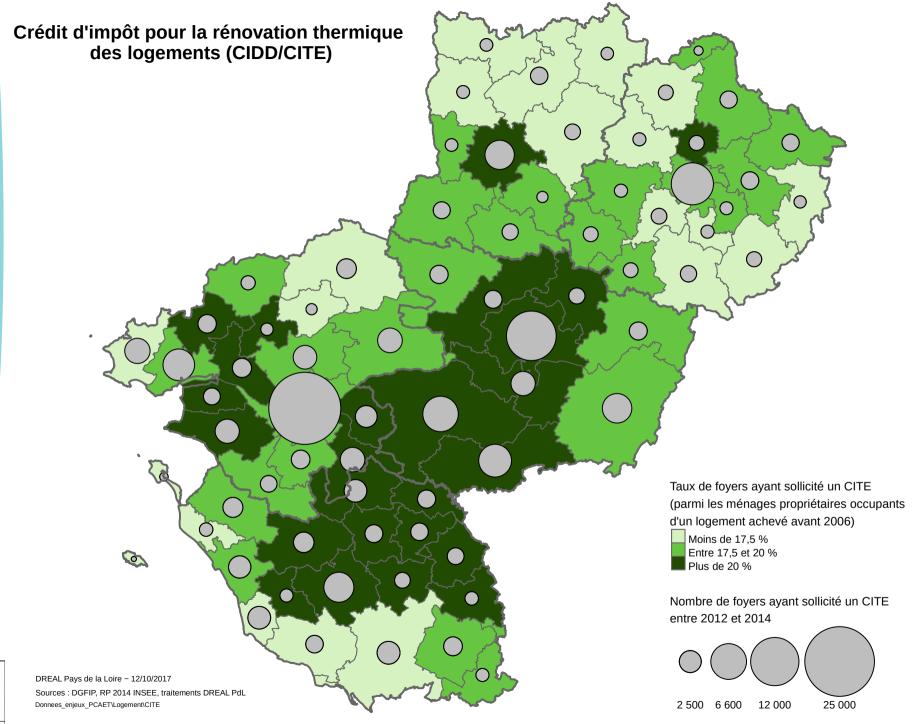




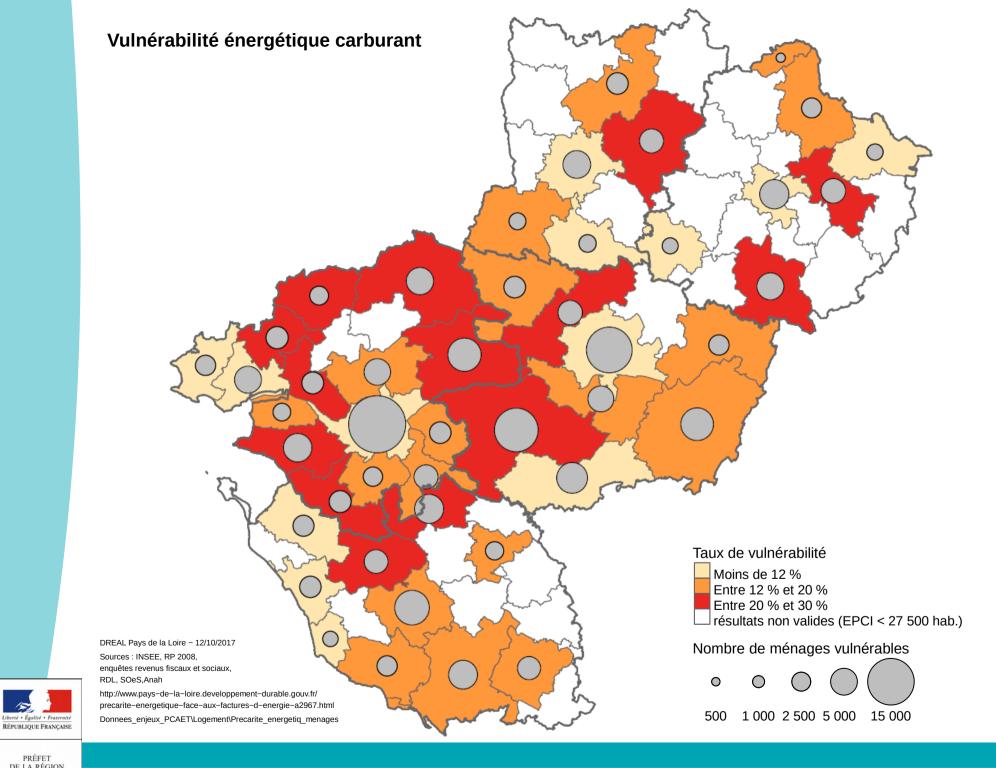
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PAYS DE LA LOIRE











27

Etat des lieux

Obligés PCAET

https://carto.sigloire.fr/1/r_pcet_pcaet_r52.map

PCAET au 31/10/2017

https://carto.sigloire.fr/1/layers/r_pcaet_r52.map





Merci de votre attention.





